



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 1502 /AONO/CAN3/SG/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPES
DE PMH DONT UN (01) A L'EP MANWI (LOT 1), ET L'AUTRE A L'EP GODI
MAIBORNO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3^{ÈME}
FINANCEMENT : FEICOM-COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE III**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public-FEICOM/COMMUNE Exercice 2026, le Maire de la Commune de Ngaoundéré III^{ème}, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH dont un (01) à L'EP MANWI (LOT 1), et l'autre à L'EP GODI MAIBORNO (LOT 2) dans la commune de Ngaoundéré III^{ÈME}.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent pour chaque forage notamment :

- ✓ Installation du chantier ;
- ✓ Études géomorphologiques, géophysiques, et implantation ;
- ✓ Travaux de foration ;
- ✓ Équipement du forage – Développement - Pompage ;
- ✓ Superstructure et installation de la pompe à motricité humaine ;
- ✓ Animation et mise en place du Comité de Gestion de l'ouvrage + formation de deux artisans réparateurs de la pompe ;
- ✓ Production du rapport technique.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois.

4. Allotissement

Les travaux seront exécutés en deux (02) lots.

5. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de 10 000 000 (dix millions) FCFA par Lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société hydrauliques agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le PROJET D'AMELIORATION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES POPULATIONS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 3^{ème}.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, acquitté à la main, timbré au tarif en vigueur assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC, d'un montant de 100 000 (cent mille) Francs CFA PAR LOT valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission timbrée assorti du récépissé de consignation (CDEC) délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée

comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngaoundéré III^{ème} dès publication du présent Avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngaoundéré III^{ème} dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (50 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré III^{ème}.

11. Remise des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06 AVR 2026 à 13 heures, heure locale.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur une clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 1502 / AONO/CAN3/SG/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH DONT UN (01) A L'EP MANWI (LOT 1), ET L'AUTRE A L'EP GODI MAIBORNO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3^{ème}.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06 AVR 2026 à 14 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré III^{ème} dans la Salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
4. Absence d'un sous détail des prix
5. Note technique inférieur à 70% de critères essentiels ;
6. L'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
7. Absence d'une caution de soumission à l'ouverture des plis ou non accompagné du récépissé de dépôt CDEC ou tout autres documents attestant du dépôt de la caution à la CDEC ;
8. Absence de l'Attestation de catégorisation ou tout autres documents attestant du dépôt du dossier de catégorisation ;
9. Non-conformité du modèle de soumission.

1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- A. Chiffre d'affaires ;
- B. Références ;
- C. Expérience du personnel technique ;
- D. Disponibilité du matériel essentiel ;
- E. Capacité de préfinancement ;
- F. Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution du marché

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoundéré III^{ème} (Secrétariat général, service technique) aux jours et heures ouvrables.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 695 44 93 33 ou le MO/MOD au numéro 699 00 25 98 /675 01 91 91.

Ampliations :

- DDMAP/VINA
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- SOPECAM (POUR PUBLICATION)
- CIPM/CAN3
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES
- DOSSIER

Ngaoundéré, le **02 MARS 2026**
Le Maire
(Maitre d'ouvrage)
Mohamadou Badi





National Opened Invitation to Tender
N° **02** / NOIT / CAN3 / SG / CIPM / 2026 OF HIM..... **02 MARS 2026**
THE CONSTRUCTION OF TWO PMH BOREHOLE WHOSE ONE AT PRIMARY SCHOOL OF MANWI (SHARE 1), AND THE OTHER AT PRIMARY SCHOOL OF GODI MAIBORNO (SHARE 2) IN NGAOUNDERE III^{ème} COUNCIL

Financing: FEICOM/NGAOUNDERE 3rd COUNCIL

1. Object of the call of offers

In the setting of the execution of the Budget, the Mayor of the Ngaoundéré III^{ème} Township, Contracting Authority, throws a Call of offers National Opened for the **CONSTRUCTION OF TWO PMH BOREHOLE WHOSE ONE AT PRIMARY SCHOOL OF MANWI (SHARE 1), AND THE OTHER AT PRIMARY SCHOOL OF GODI MAIBORNO (SHARE 2) IN NGAOUNDERE III^{ème} COUNCIL.**

2. Consistence of works

Works understand for only borehole notably:

- ✓ Preliminary work
- ✓ Development and flow testing
- ✓ Construction of the superstructure
- ✓ Dewatering equipment
- ✓ Development of the drawing area
- ✓ Training and labeling;
- ✓ Producing Technical Document.

3. Delays of execution

The maximum delay of execution foreseen by the Mr. of work for the realization of works is of five (05) months.

4. Allotissement

Works will be executed in two (02) shares.

5. Estimable cost

The estimable cost inclusive of tax of works is 10 000 000 (ten millions) FCFA per share.

6. Involvement and origin

The involvement to the present call of offers is open to equality of conditions to all enterprises or society hydraulics accepted, of Cameroonian right justifying technical and financial capacities for the realization of the works object of the present Call of offers installed.

7. Financing

The works object of the present call of offers is financed by the clean funds of the Ngaoundéré III^{ème} Township, Exercise 2026.

8. Temporary security bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond issued by a first-class bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance and listed in the DAO, paid in cash, stamped at the current rate and accompanied by the deposit receipt issued by the CEDEC, in the amount of 278,000

(two hundred and seventy-eight thousand) CFA francs, valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the bids. Failure to provide a stamped bid bond accompanied by a deposit receipt (CEDEC) issued by a first-class bank or a first-class financial institution authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public procurement will result in the outright rejection of the bid. A bid bond that is produced but has no connection with the consultation in question is considered as absent. The bid bond submitted by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

9. Consultation of the File of call of offers

The file can be consulted at the tractable hours in the services of the Ngaoundéré III^{ème} Township and to the ARMP since publication of the present Opinion.

10. Acquirement of the File of call of offers

The file can be gotten in the services of the Ngaoundéré III^{ème} Town hall since publication of the present opinion, against remittance of a non-repayable sum worth **one hundred thousand (50 000) Francs** payable CFA to the Municipal Recipe of Ngaoundéré III^{ème}.

11. Discount of the offers

the tender written in French or English, must be sent by the tenderer on the COLEPS platform no later than **06 AVR 2026** at **13** hours, local time. A backup copy of the tender recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy" in addition to the following mention.

National Opened Invitation to Tender

N° **50.1** / NOIT / CAN3 / SG / CIPM / 2026 OF HIM..... **02 MARS 2026** THE
CONSTRUCTION OF TWO PMH BOREHOLE WHOSE ONE AT PRIMARY SCHOOL OF MANWI (SHARE 1), AND THE OTHER AT PRIMARY SCHOOL OF GODI MAIBORNO (SHARE 2) IN NGAOUNDERE III^{ème} COUNCIL
"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOLIATION"

12. Admissibility of the offers

At the risk of dismissal, the requisite pieces of the administrative file must be produced in original or in copies certified compliant by the issuing service or an administrative authority (Prefect, Sub-prefect.), in accordance with the stipulations of the Particular Regulation of the call of offers.

They must date less three (03) month preceding the original date of deposit of the offers or have been established after the date of signature of the opinion of call of offers.

All incomplete offer in accordance with the prescriptions of the File of call of offers will be declared inadmissible. Notably the absence of the submissiveness guaranty delivered by a first-class bank accepted by the Ministry charged of Ministry of Finance or the failure to respect of the models of the pieces of the file of call of offers, will drag the dismissal of the offer.

13. Opening of the folds

The opening of the Administrative pieces and the technical and financial offers will take place it **06 AVR 2026** at 14 o'clock 00 by the Internal Commission of Transfer of the Markets placed by the Township of Ngaoundéré III^{ème} in the Room of deliberations of the aforesaid Township.

Only the tenderers can attend this session of opening or can make represent itself/themselves of it by a person of their choice duly mandated.

14. Criterias of assessment

1. Eliminary criterias

N°	CRITERIAS
A	Distort piece or piece falsified
B	Banking guaranty absence
C	Absence of an unit price quantified
D	Absence of the CCTP
E	Absence of an administrative piece or no-compliant administrative Piece and non regularized within 48 hours
F	Absence of one coins details of the prices
G	Non conformity of the submissiveness model
H	Absence of categorization certificate

2. Essential criterias

The relative criterias to the qualification of the candidates will carry on :

- A. Turnover ;
- B. References ;
- C. Experience of the technical staff ;
- D. Availability of the essential material ;
- E. Capacity of prefinancing ;
- F. Presence methodology and planning.

Only the tenderers having gotten a note of at least 70% to the technical assessment will be admitted to the analysis of the financial offer.

15. Assignment of the market

The Contracting authority will assign the Letter-order to the Tenderer whose offer will be recognized compliant for the essential in the DAO, that has requisite technical and financial capacities to execute the Market in a satisfactory way and whose offer has been valued the les-saying.

16. Lasted of validity of the offers

The tenderers remain committed by their offer during ninety (90) days from the date limits fixed for the discount of the offers.

17. Complementary information

Additional technical information can be obtained from the Commune of Ngaoundéré III^{ème} on working days and hours.

18. Fight against corruption and malpractice

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on **695 44 93 33** or the PO/DPO on **699 00 25 98 /675 01 91 91**.

Amplification:

- DDMAP/VINA
- ARMP/AD (FOR PUBLICATION AND ARCHIVING)
- SOPECAM (FOR PUBLICATION)
- CIPM/CAN3
- DISPLAY (FOR INFO)
- CHRONOGRAPH/ARCHIVES
- CASE

02 MARS 2026
NGAOUNDERE, on
The Mayor of the Ngaoundéré III^{ème} Township
Contracting authority



Mohamadou Bassir